

**DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 MARS 2016**

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 25
Pouvoirs : 12
Votants : 37

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 17/03/2016

Le Jeudi 24 mars 2016, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Jean-Claude AUBERT, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Hubert BONNET, Christine CIOLFI, Brigitte COULON, Pascal CUNY, Yves DUMOULIN, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Vincent LAUTIER, Raymond MOUSSY, Chantal NOEL, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Claude TRASSARD, Dominique VIAL.

Absents excusés : Isabelle ACHARD (Pouvoir Christine FORNES), Christian BAISE (Pouvoir Bernard REY), Noël CHEYNET (Pouvoir Dominique VIAL), Dominique DESFORGES (Pouvoir Hubert BONNET), Daniel DOMPOINT (Pouvoir Yves DUMOULIN), Jacky DUTRUC (Pouvoir Nathalie BARDE), Béatrice GUERIN (Pouvoir à Claude TRASSARD), Bruno HENRY (Pouvoir Bernard GRISON), Gaëlle LICHTLE (Pouvoir Marc PECHOUX), Michel RAYMOND (Pouvoir Jean-Claude AUBERT), Etienne SERRAT (Pouvoir Christine CIOLFI), Frédéric VALLOS (Pouvoir à Françoise DUVILLARD).

Assistaient : Roger CHORIER (Civrieux), Michel DUROUSSIN (Rancé), Gilles LEMOINE (Sainte Euphémie), Pierre LUCIDOR (Toussieux).

Secrétaire de séance : Pascal CUNY

OBJET : FINANCES – Budget GEMAPI (GÉstion des Milieux Aquatiques et Prévention des inondations) Dombes Saône Vallée- Budget primitif 2016

Mme Brigitte COULON, Vice-Présidente chargée des Finances, présente au Conseil communautaire le projet de budget primitif 2016 du **Budget GEMAPI Dombes Saône Vallée** qui s'équilibre en dépenses et en recettes, comme suit :

Sections	Montant en € TTC
Fonctionnement dépenses	422 000,00
Fonctionnement recettes	422 000,00
Investissement dépenses (Hors RAR)	226 300,00
Investissement recettes (Hors RAR)	226 300,00

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide, à 1 voix Contre et 36 voix Pour :

✓ **d'adopter le budget primitif 2016 du Budget GEMAPI Dombes Saône Vallée,**

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.